

DICI (PART I)

FCP HORAE OPPORTUNITIES

DOCUMENT D'INFORMATION CLÉ POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HORAE OPPORTUNITIES
CODE ISIN (PART I) : FR0014005X18
SOCIÉTÉ DE GESTION : HORAE TECHNOLOGY

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion, est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 4 ans, une performance, nette de frais, supérieure à l'indicateur composite : 30% MSCI World EUR Index (Code Bloomberg : MSERWI) + 70% IBOXX Euro Corporates Overall Total Return Index (Code Bloomberg : QW5A). Les indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis. Pour cela, le FCP est exposé par une gestion discrétionnaire et flexible, en direct ou par l'intermédiaire d'instruments dérivés listés, aux marchés d'actions et de taux des Etats-Unis, de la zone Euro, du Royaume-Uni et de la Suisse.
- La politique d'investissement consistera, par le biais d'une gestion flexible et dynamique, à mettre en place des positions de fond de portefeuille (positions dites stratégiques destinées à être conservées plusieurs semaines à plusieurs mois) et une stratégie de swing trading (méthode fondée sur les tendances de marché qui consiste à prendre position, sur quelques jours à quelques semaines, au début d'une tendance et de sortir lorsque le mouvement montre des signes d'essoufflement) sur l'ensemble des marchés d'actions, de taux et de devises. Elle aura ainsi recours à une diversification active sur les marchés d'actions et de crédit des Etats-Unis, de la zone euro, du Royaume-Uni et de la Suisse. La politique d'investissement permet le recours à des stratégies optionnelles en vue de mettre en œuvre ou de couvrir certaines des positions ci-dessus. En particulier, pour les positions stratégiques définies précédemment les dérivés listés pourront être utilisés au titre de techniques de couverture (par exemple, l'achat de put ou la vente de calls couverte, autorisée si et seulement si les actions sous-jacentes sont détenues en portefeuille).
- La gestion est discrétionnaire, n'est pas contrainte par un indice de référence et s'effectue sur les instruments financiers suivants, libellés en toutes devises de l'univers d'investissement. La part des actions pourra varier de 0 à 100% de l'actif net. Ce sont essentiellement des grandes capitalisations boursières des Etats-Unis, de la zone euro, du Royaume-Uni et de la Suisse (sans contrainte sectorielle ou géographique). Celle des Produits de Taux, pourra varier de 0 à 100% avec des limites maximum en fonction de leur risque de crédit. Ce sont des emprunts d'Etat et des obligations du secteur privé, dont l'émetteur appartient aux pays cités précédemment. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. Les titres ou émetteurs dits "Investment Grade" peuvent être définis comme suit (i) les titres ou émetteurs faisant l'objet d'une notation publiée par les agences S&P, Fitch et Moody's (équivalent au moins à BBB-/Baa3 ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Ils sont autorisés dans la limite de 100% de l'actif net (ii) les titres ou émetteurs appartenant à la catégorie non notée, mais faisant l'objet d'une notation interne évaluée par les analystes crédit et au moins équivalente à BBB-/Baa3. Ces titres sont autorisés dans la limite de 10% de l'actif net.
- Les titres appartenant à l'univers « High Yield » qui présentent une notation inférieure ou égale à BB+/Ba1 selon les agences Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion sont autorisés dans une limite maximum de 50% de l'actif net.
- Le poids des obligations convertibles, libellées en toutes devises de l'univers d'investissement, est limité à 40% de l'actif net. Il n'y a pas de notation minimale et les titres peuvent être non notés. Le Fonds peut utiliser en exposition et en couverture, des devises autres que la devise de valorisation à hauteur maximum de 100% de l'actif net. Les titres non libellés en euro ne font pas l'objet systématiquement d'une couverture de change.
- Le Fonds peut utiliser, dans la limite de une fois son actif net, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers, à terme ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés.
- Les opérations sur futures actions des marchés européens et américain prennent en compte les mouvements d'achats/ventes dans la journée qui sont une des sources de performance du Fonds. Par ailleurs, le gérant pourra utiliser des options listées sur actions et sur indices de telle sorte que l'exposition globale du portefeuille aux actions demeure limitée à 100% de l'actif net. Les opérations autorisées sont l'achat de call (option d'achat), call spread et/ou de put (option de vente), put spread, la vente de call spread et/ou de put spread et la vente de call si et seulement si le sous-jacent est détenu en portefeuille.
- Des critères ESG contribuent à la prise de décision d'investissement sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
- La sensibilité aux taux du portefeuille est comprise entre -3 et 7.
- Il n'y a pas d'effet de levier. L'exposition nette du Fonds aux Actions et aux produits de Taux, calculée en prenant en compte l'intégralité de l'exposition sur les titres en direct et via les dérivés listés, est comprise entre -100% et +100% de l'actif net.
- Le Fonds peut investir dans des petites et moyennes capitalisations dans la limite de 10% de l'actif net. Les petites capitalisations sont celles inférieures à 5 Mds€. Les moyennes capitalisations sont comprises entre 5 et 10 Mds€.
- Le Fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPC et des ETFs dans la limite de 10% de l'actif net.
- Cet OPCVM capitalise intégralement ses revenus.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et sont centralisées à 11h00 auprès de ODDO BHF par délégation chaque jour de Bourse ouvert à Paris. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement.

DOCUMENT D'INFORMATION CLÉ POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HORAE OPPORTUNITIES
CODE ISIN (PART I) : FR0014005X18
SOCIÉTÉ DE GESTION : HORAE TECHNOLOGY

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus élevé



- Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.
- L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.
- Cet indicateur sera mis à jour périodiquement en fonction de la volatilité constatée.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».
- Ce Fonds est classé en catégorie 4 en raison de l'exposition diversifiée aux marchés actions, de taux, de crédit et de change.
- Un Fonds dont la gestion est discrétionnaire peut ne pas évoluer sur la base des tendances du marché ou ne pas bénéficier pleinement d'un environnement de marché positif.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres risques non pris en compte dans cet indicateur et susceptibles d'avoir une incidence sur la performance du Fonds :

- **Risque de change** : risque que l'évolution des taux de change des devises des investissements du Fonds impacte de manière négative la valeur des investissements détenus par le Fonds.
- **Risque d'utilisation des instruments financiers dérivés** : le Fonds peut avoir recours à des contrats sur des instruments financiers dérivés (futures sur indices boursiers et options sur actions et indices) afin d'initier et/ou de couvrir une exposition au risque de marché. Le recours à de tels contrats peut augmenter ou diminuer l'exposition aux actifs sous-jacents et potentiellement créer un effet de levier et, par conséquent, susciter de fortes variations au niveau de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de crédit** : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de la signature d'un émetteur de titre de créance. Dans ce cas, la valeur des obligations liées à cet émetteur peut baisser, et par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds peut investir dans des obligations du secteur privé jusqu'à 100% de l'actif net. Il n'y a pas de notation minimale. Dans le cadre de certaines stratégies, le Fonds pourra investir sur des supports non « Investment Grade », ce qui impacte d'autant plus ce risque. Une description plus détaillée des risques auxquels le Fonds est exposé est incluse dans le prospectus de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société : www.horae-technology.com.

FRAIS ET COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Frais : les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,59%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à 30% MSCI World EUR Index (Code Bloomberg : MSERWI) + 70% IBOXX Euro Corporates Overall Total Return Index (Code Bloomberg : QW5A).

* L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ce chiffre se fonde sur les frais estimés de l'exercice qui clôturera au 31/12/2022. Il pourra varier d'une année à l'autre.

Commission de surperformance : en cas de performance positive du FCP, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds nette de frais et celle de l'indice composite 30% MSCI World EUR Index (Code Bloomberg : MSERWI) + 70% IBOXX Euro Corporates Overall Total Return Index (Code Bloomberg : QW5A). Les indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis.

Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00% TTC.

En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice est inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 16 à 20 à la section « Frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.horae-technology.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

DOCUMENT D'INFORMATION CLÉ POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HORAE OPPORTUNITIES
CODE ISIN (PART I) : FR0014005X18
SOCIÉTÉ DE GESTION : HORAE TECHNOLOGY

PERFORMANCES PASSÉES

Ce Fonds ayant moins d'un an d'historique, les performances ne peuvent être diffusées, en conformité avec la réglementation MIF.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur de vos investissements peut diminuer ou augmenter et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi à l'origine.

Le graphique indique la performance annuelle en EUR de la Catégorie représentative, par année civile depuis son lancement. Le Fonds a été lancé en décembre 2021. La performance est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, au 31 décembre.

Les performances sont présentées déduction faite des frais courants et des commissions de surperformance. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le Fonds a été créé le 05/10/2021

INFORMATIONS PRATIQUES

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique ou « US Persons ». La définition est disponible dans le prospectus de l'OPCVM.

Nom du dépositaire : ODDO BHF

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FCP :

De plus amples informations sur le FCP, sa valeur liquidative, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document trimestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès d'Horae Technology :

Ecole polytechnique
Drahi X Novation Center
Avenue Coriolis – 91128 Palaiseau Cedex

ou sur le site internet www.horae-technology.com.

Le document intitulé « Politique d'engagement actionnarial » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds ont été exercés par la société de gestion, sont disponibles dans les mêmes conditions. Lorsque la société de gestion ne fait pas suite à une demande d'information relative au vote portant sur une résolution, son silence devra être interprété, à l'issue d'un délai d'un mois, comme indiquant qu'elle a voté conformément aux principes posés dans le document « Politique d'engagement actionnarial ».

Les détails actualisés de la « Politique de rémunération » de la société de gestion sont disponibles sur son site internet (indiqué ci-contre) ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salarié et les organes responsables de leur attribution.

Fiscalité : les parts du FCP sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Horae Technology ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.